



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LES PRINCIPALES RÈGLES EN DÉCHÈTERIE	3
DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS!	3
LE SAVIEZ-VOUS ?	4
LES DÉCHETS INTERDITS EN DÉCHÈTERIE	5
LA BENNE FER / FERRAILLE	6
LA BENNE DÉCHETS VERTS	7
LA BENNE BOIS	7
LA BENNE GRAVATS	8
LA BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES	9
LES AMPOULES ET NÉONS	10
LA BENNE CARTONS	10
LE POLYSTYRÈNE	11
LES PILES ET BATTERIES	11
LES CARTOUCHES D'ENCRE	12
LES HUILES	12
LES DÉCHETS DANGEREUX ET SPÉCIFIQUES	13
LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES MÉNAGER	RS14
LA BENNE TEXTILES*	15
LES PNEUMATIQUES*	15
LA BENNE MOBILIER USAGÉ ÉCO MOBILIER*	16
QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS ?	17
9 GESTES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS	20
LE TERRITOIRE DU SYNDICAT DES PORTES DE PROVENCE	20

^{*}Bennes non présentes dans toutes les déchèteries.

LES PRINCIPALES RÈGLES EN DÉCHÈTERIE

- Les usagers sont tenus de connaitre la **nature des déchets** qu'ils apportent en déchèterie.
- ► Un **tri préalable** doit être fait pour faciliter le dépôt.
- ► Certains **déchets sont interdits** (voir page 5)
- ► Les usagers doivent effectuer le déchargement eux-mêmes.

- ► Merci de respecter le site et de laisser le quai propre après le déchargement.
- Merci de vous référer au règlement intérieur de la déchèterie pour l'ensemble des conditions d'accès et consignes à respecter.
- ► Merci de respecter le gardien et son travail.

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS!

Ne jetez pas ce qui peut être réutilisé ou réparé. En effet, de nombreux objets peuvent encore resservir! Vous préserverez ainsi l'environnement et offrirez une nouvelle vie à ces objets.

- Réparez plutôt que jeter : des ateliers existent pour apprendre à bricoler, réparer un objet ou rénover un vieux meuble.

 Des professionnels peuvent aussi vous aider : voir annuaire des réparacteurs (www.sypp.fr/quides-pratiques/)
- Donnez aux nombreuses associations caritatives, aux ressourceries ou à un ami ; vous ferez des heureux!
 - Vendez : kermesses, videgreniers, dépôts-ventes, sites internet, applications sont autant de moyens qui vous permettront de vous débarasser de vos objets inutiles de façon économique!

4

Louez pour un usage occasionnel

Partagez ou empruntez : en achetant des objets en commun ou en les partageant, vous limitez la sur-consommation ! Idéal pour les objets d'utilisation occasionnelle comme les outils de jardinage, les CD / DVD, les livres...

LE SAVIEZ-VOUS?

UN ACHETÉ = UN RENDU

Dans de nombreuses filières, il existe une taxe : l'éco participation. Elle s'applique sur les appareils électriques ou électroniques ou les éléments d'ameublement vendus en France. Elle vous permet, lors de l'achat d'un nouvel objet, de laisser votre appareil ou meuble en fin de vie auprès de votre marchand qui se chargera de collecter et recycler votre ancien appareil ou élément d'ameublement.









LES RESSOURCERIES

La ressourcerie collecte tout ce dont vous n'avez plus besoin et qui encombre vos placards (meubles, livres, vêtements...). Elle permet d'offrir une seconde vie aux objets.

Tout est récupéré, trié, vérifié, réparé, nettoyé et remis en vente. Les appareils trop usagés servent pour réparer d'autres objets. Les vieux meubles sont rénovés pour être remis à l'ordre du jour.

La ressourcerie crée des emplois, favorise la réinsertion et encourage une économie circulaire, sociale et solidaire !

Les ressourceries présentes sur le territoire du SYPP :



La Ressourcerie - ECATE 14 rue Marius Vincent 07700 Bourg-Saint-Andéol 07 71 04 86 15



La Ressourcerie - Axed 7 rue des Esprats ZA du Meyrol 26200 Montélimar 09 54 29 84 06



ANCRE - Saint Paul Trois

Châteaux
2 rue de Clastres
26130 Saint-Paul Trois
Châteaux
04 75 04 76 91



Le Tri porteur 15a Route de la Faïencerie, 26160 Le Poët-Laval **04 75 53 71 38**

LES DÉCHETS INTERDITS EN DÉCHÈTERIE TYPE DE DÉCHETS Bouteilles de gaz Extincteurs Amiante (plaques, tuyaux...) Médicaments Explosifs, fumigènes Armes à feu, munitions Panneaux photovoltaïques Restes alimentaires Ordures ménagères, déchets putrescibles Terre végétale Pneus autres que véhicules

OÙ LES DÉPOSER?

CHEZ VOTRE DISTRIBUTEUR DE BOUTEILLES DE GAZ

> **ENTREPRISE AVEC** REPRISE PAYANTE

COLLECTES PONCTUELLES SUR LE TERRITOIRE DU SYPP

À RAPPORTER EN PHARMACIE (CYCLAMED)



GENDARMERIE OU **ARMURERIE**

GENDARMERIE OU **ARMURERIE**

VOIR AVEC ECO-ORGANISME



WWW.PVCYCLE.FR

COMPOST OU ORDURES MÉNAGÈRES

> BAC ORDURES MÉNAGÈRES

VOIR PROFESSIONNELS

VOIR PROFESSIONNELS

COMPOST OU JARDINAGE

légers déjantés

Cendres

LA BENNE FER / FERRAILLE





DÉCHETS AUTORISÉS



Cadres, jantes de vélo, jantes de voiture (sans pneus)



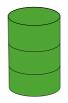
Grillage, tôles



Robinetterie, radiateur de chauffage autre qu'électrique



Tubes métalliques, chéneaux



Bidon d'acier vide



Sanitaire, baignoire inox ou fonte

DÉCHETS REFUSÉS



Contenant métallique souillé

DDS



Mobilier métallique

BENNE ECO-MOBILIER*



Déchets d'équipements électriques et électroniques POINT DE COLLECTE DEEE



Bouteilles de gaz

CHEZ VOTRE
DISTRIBUTEUR DE
BOUTEILLES DE GAZ

^{*}Si benne présente dans la déchèterie. Sinon, à jeter dans la benne ferraille.

LA BENNE DÉCHETS VERTS





DÉCHETS AUTORISÉS



Pelouse, gazon



Copeaux, plantes



Taille de haie, buisson, feuilles



Branchages



Souches



Tronc

DÉCHETS REFUSÉS



Mobilier en bois

BENNE ECO-MOBILIER*

*Si benne présente dans la déchèterie. Sinon, à jeter dans la benne bois.

LA BENNE BOIS





DÉCHETS AUTORISÉS



Bois de démollition (poutres, parquets, portes, volets, mélaminé...)



Planches, chevrons, palettes non souillées, cagettes

DÉCHETS REFUSÉS



Mobilier en bois

BENNE ECO-MOBILIER*

*Si benne présente dans la déchèterie. Sinon, à jeter dans la benne bois.

LA BENNE GRAVATS





DÉCHETS AUTORISÉS



Pierre, sable, graviers



Ardoise, tuile, carrelage



Vaisselle en porcelaine, pot en terre cuite



Briques, parpaing, tôles plaques ondulées (sans amiante)



Béton, ciment (sans emballage), couches de chaussée



Faïence, évier, sanitaire (sans robinetterie)

DÉCHETS REFUSÉS



Plâtre, placoplâtre, sac de plâtre



Béton cellulaire, ciment avec emballage



Amiante (plaques, tuyaux...)



Terre végétale



Matériaux inertes avec isolant

*Si présence d'une benne spécifique

BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES OU GRAVATS NON INERTES*

BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES OU GRAVATS NON INERTES*

COLLECTES
PONCTUELLES SUR LE
TERRITOIRE DU SYPP

VOIR PROFESSIONNELS

BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES OU GRAVATS NON INERTES*

LA BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES





DÉCHETS AUTORISÉS



Gravats non inertes* (plâtre, béton cellulaire, placoplâtre...)



Moquette / Tapis / Linoleum



Laine de verre ou roche / isolants



Vitre / miroir / portes fenêtres, fenêtres avec vitrage



Sanitaire acrylique / PVC / tuyaux PVC



Déchets non recyclables: poussettes, sièges auto, bâches, bibelots, jeux d'extérieur...

DÉCHETS REFUSÉS



Ordures ménagères

*Sauf si présence d'une benne spécifique gravats non inertes



Amiante (plaques, tuyaux...)



Pneumatiques



Déchets d'équipements électriques et électroniques



Emballage vide souillé

CONTENEUR ORDURES MÉNAGÈRES

COLLECTES
PONCTUELLES SUR LE
TERRITOIRE DU SYPP

BENNE PNEUS**
(SANS JANTES)

POINT DE COLLECTE DEEE

POINT DE COLLECTE DÉCHETS DANGEREUX SPÉCIFIQUES

**Si déchet accepté dans la déchèterie. Sinon, se renseigner auprès du gardien.



LES AMPOULES ET NÉONS



DÉCHETS AUTORISÉS

BAC AMPOULES



Ampoules fluocompactes, ampoules LED

BAC NÉONS

Tubes fluorescents, tubes fluorescents UV

DÉCHETS REFUSÉS



Ampoule à incandescence, hallogènes

Emballage carton néon

BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES OU ORDURES MÉNAGÈRES

> CONTENEUR DE TRI EMBALLAGES



LA BENNE CARTONS



DÉCHETS AUTORISÉS





Tous types de cartons (pliés)

DÉCHETS REFUSÉS



Polystyrène

SAC POLYSTYRÈNE





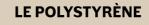
Journaux, magazines, papiers

CONTENEUR TRI PAPIER



Objets en plastique

BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES





DÉCHETS AUTORISÉS



Plaques blanches isolantes en polystyrène



Emballages polystyrène, coins...

DÉCHETS REFUSÉS



Barquette alimentaire

CONTENEUR DE TRI EMBALLAGES*



Confettis en polystyrène

CONTENEUR DE TRI EMBALLAGES*

*ou ordures ménagères selon consignes de tri en vigueur.

LES PILES ET BATTERIES





DÉCHETS AUTORISÉS

BAC PILES



Piles,
Piles rechargeables
Accumulateurs

BAC BATTERIES



Batteries

DÉCHETS REFUSÉS



Ampoules

BAC À AMPOULES

LES CARTOUCHES D'ENCRE





DÉCHETS AUTORISÉS





Cartouches d'encre et toners À PLACER DANS LES DEEE OU BAC DE COLLECTE SPÉCIFIQUE

DÉCHETS REFUSÉS



Emballage cartouche d'encre

CONTENEUR DE TRI EMBALLAGES

LES HUILES





DÉCHETS AUTORISÉS

BAC HUILES DE VIDANGE



Huiles moteur usagées

BAC HUILES ALIMENTAIRES BAC FILTRES À HUILES



Huiles alimentaires, huiles alimentaires usagées BAC FILTRES A HUILES



Filtres à huile automobiles, motos

DÉCHETS REFUSÉS



Bouteille d'huile alimentaire vide

CONTENEUR DE TRI EMBALLAGES OU VERRE

LES DÉCHETS DANGEREUX ET SPÉCIFIQUES





DÉCHETS AUTORISÉS



Bricolage et décoration : peinture, vernis, enduit, mastic, anti-rouille, colle, white spirit, décapant, paraffine...



Jardinage: engrais, anti-mousse, désherbant...



Entretien véhicule : dégivrant, liquide de refroidissement, anti-gel, liquide freins...



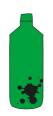
Chauffage, cheminée et barbecue: allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, combustibles liquides...



Entretien piscine: chlore, oxygène actif...



Produits spécifiques de la maison : acide, déboucheur, ammoniaque, insecticide, répulsif, eau oxygénée, imperméabilisant...



Emballage vide souillé

DÉCHETS REFUSÉS



Aérosols cosmétiques parfumerie (déodorant, laque...)





Déchets explosifs, Fusées de détresse **GENDARMERIE OU ARMURERIE**

LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES MÉNAGERS





DÉCHETS AUTORISÉS





Petits appareils électriques

Écrans





Gros électroménagers (hors froid)

Gros électroménagers froid

DÉCHETS REFUSÉS



Déchets d'équipements électriques et électroniques professionnels VOIR AVEC LE SERVICE E-DECHET HTTPS://E-DECHET.COM/ OU RESSOURCERIES



Mobilier bois ou fer

BENNE ECO-MOBILIER*



Objets en plastique

BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES



Piles et batteries

BAC PILES ET BATTERIES

*Si benne présente dans la déchèterie. Sinon, à déposer dans la benne bois et/ou feraille

LA BENNE TEXTILES*





DÉCHETS AUTORISÉS









Vêtements

Chaussures

Linge de maison

Maroquinerie

DÉCHETS REFUSÉS



Tapis, moquette

BENNE DÉCHETS NON **RECYCLABLES**

*Si benne présente dans la déchèterie. Sinon, se renseigner auprès du gardien.

LES PNEUMATIQUES*





DÉCHETS AUTORISÉS









Pneus voiture, 4x4 sans jantes

Pneus moto, scooter, quad, vélo sans jantes

Pneus camionnette sans jantes

DÉCHETS REFUSÉS



Pneus souillés, avec jantes

VOIR PROFESSIONNELS



Pneus agricoles et poids lourds

VOIR PROFESSIONNELS

*Si benne présente dans la déchèterie. Sinon, se renseigner auprès du gardien.

LA BENNE MOBILIER USAGÉ ÉCO MOBILIER*





DÉCHETS AUTORISÉS

Tous les meubles permettant d'aménager l'espace et répondant aux fonctions suivantes :









S'asseoir

Poser

Ranger

Se coucher

DÉCHETS REFUSÉS



Tapis, décoration, jeux d'extérieur

BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES



Poussettes, sièges auto

BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES



Cadres de portes, fenêtres

PVC

BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES

BOIS

BOIS



Sanitaires

PLASTIQUE =

BENNE DÉCHETS NON RECYCLABLES

CÉRAMIQUE ------ GRAVATS



Déchets de bois non mobilier

BENNE BOIS

^{*}Si benne présente dans la déchèterie. Sinon, à déposer dans la benne ferraille ou bois.

QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS?



La ferraille est refondue en aciérie pour former des lingots qui seront réutilisés dans la fabrication d'objets en fer.

La ferraille



Les métaux non ferreux sont séparés par type de métal et refondus en lingots. Ils serviront pour la fabrication de nouveaux alliages.

Les autres métaux



Les végétaux sont envoyés sur une plateforme de compostage. Ils sont broyés, aérés, mélangés et arrosés pour fabriquer du compost autorisé en agriculture biologique.

Les déchets verts



Le bois est broyé en fines particules qui seront utilisées pour la fabrication de panneaux de bois aggloméré.

Le bois



Pour être valorisés au maximum, les gravats inertes sont recyclés en remblais routiers servant à la composition de nos chaussées.

Les gravats





L'organisme Récylum collecte les ampoules. Celles-ci sont broyées pour séparer leurs différents composants (plastique, métal, verre) et les recycler un à un. Le mercure, toxique, est neutralisé.

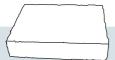
Les ampoules et les néons



Le carton sert à la fabrication de nouveaux cartons.

Le carton

QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS?



Le polystyrène

Le polystyrène est broyé et compacté. C'est une matière recyclée à 100%. Il est réutilisé pour de l'empactage, comme polystyrène extrudé pour le bâtiment ou dans l'industrie plastique.





Les piles et accumulateurs

L'organisme Corepile récupère les piles et accumulateurs qui sont triés par nature. Ils sont ensuite broyés pour récupérer, l'acier d'un côté (revendu à un ferrailleur) et la masse noire de l'autre, composée de zinc et de manganèse. Une fois séparés, le zinc sera recyclé en tuyaux ou matériaux de voitures et le manganèse servira à la fabrication de fonte.



Les cartouches d'encre et toners sont triés puis rechargés en encre.

Les cartouches d'encre et toners



Les huiles

Les huiles moteur sont soit raffinées pour obtenir une nouvelle huile, soit dépolluées et utilisées en cimenterie pour produire de l'énergie.

Les huiles végétales serviront à la fabrication de biocarburants ou biocombustibles.





Les Déchets Dangereux et Spécifiques

Les DDS sont triés par typologie de déchets et font l'objet d'une valorisation énergétique (utilisés pour produire de l'électricité ou comme combustible). Sinon, ils sont éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement ou recyclés.

QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS?

Ecologic



Les DEEE sont soit rénovés, soit débarassés de leurs composants susceptibles de porter atteinte à l'environnement, avant d'être recyclés ou valorisés, sous forme d'énergie.

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques



Les textiles, chaussures, maroquineries

Les vêtements sont recyclés en isolants thermiques ou revalorisés et commercialisés.





Les pneumatiques

Les pneus sont triés puis transformés en granulés de caoutchouc utilisés pour les aires de jeux, pistes d'athlétisme...

L'éco organisme Eco Mobilier trie par matière les meubles déposés dans la benne : bois, ferraille, mousse, plastique :

- Le **fer** est fondu puis recyclé.
- Les **meubles rembourrés** sont démantelés par matière pour être recyclés ou broyés pour fabriquer du combustible (valorisation énergétique).
- Le **bois** est broyé pour former des panneaux de particules.
- ▶ Les **plastiques** sont triés par type de plastiques et transformés en billes réutilisées dans la fabrication de nouveaux obiets.
- Les matelas sont démantelés et recyclés en panneaux isolants ou tatamis.

Écomobilier



9 GESTES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

- Acheter en vrac.
- Réduire les impressions.
- Cuisiner les restes.

- Utiliser des sacs réutilisables.
- Privilégier l'eau du robinet.
- Abandonner les produits à usage unique.

- Poser un «stop pub» sur sa boite aux lettres.
- Utiliser des piles rechargeables.
- Composter les déchets organiques.

